

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 06 Octobre 2020

L'an deux mille vingt et le Mardi six Octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.



Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Maryline Lortjean,
Estelle Milani, Léa Mollier, Edith Marchand, conseillers
Absents excusés et représentés : Karine Mollier (pouvoir remis à Léa mollier)
Absents excusés et non représentés : Néant
Secrétaire de séance : Edith Marchand et Léa Mollier

Début de la réunion : 20h30

▪ Présentation de l'intercommunalité des Vals du Dauphiné

La présentation de l'interco des VDD par Madame Fany Gomez-Allarousse (Directrice Générale des Services) et Madame Magali Guillot (Présidente de l'Interco des VDD) est reportée au prochain conseil municipal le Mardi 10 Novembre 2020 suite à indisponibilité des intervenantes.

▪ Fonds de concours des Vals du Dauphiné

Fond de concours versé par les VDD en fonction du nombre d'habitants.
2477 euros donnés si la commune participe au minimum à la même hauteur.
Il est cumulable 3 ans.

Il peut être déclenché pour des travaux de voirie (Bonne Blanche pour cette année), avec comme paramètre la sécurité humaine.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de demander le déclenchement du fond de concours pour l'année 2020

▪ Convention embauche CDD

Cédric Milani a reçu trois personnes en entretien.

Une des trois répond aux exigences du poste, bac pro par correspondance, motivée.

Formation, assurer l'ouverture de l'agence postale Mardi, Mercredi et Jeudi. En parallèle, montée en polyvalence sur les deux postes.

Formation comptabilité, urbanisme et autres sujets au fur et à mesure, (en vue de faire des heures complémentaires en cas d'absence de la secrétaire de mairie).

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de recruter Fabienne SCARFO épouse Morignot pour un CDD de 9 heures par semaine à partir du 13 octobre au 31 décembre 2020.

▪ Nettoyage

Comme décidé lors du précédent conseil municipal, essai de nettoyage mairie et communs deux fois.

Location de salle des fêtes avec ménage deux fois.

La prestation est faite sans plus.

Les sanitaires non faits en mairie et à la salle des fêtes.

Arrivé très en retard la première fois à la mairie, gênant l'accueil du public.

Pour la salle des fêtes, arrivé à 08h00 pour 8h45.

La deuxième fois, même pas venu.

Ce jour, arrivé à 17h30 pour 15h00.

Proposition : salariée nouvellement embauchée fait deux heures trente toutes les deux semaines pour faire le ménage de la mairie.

A voir combien cela coûterait de demander à Isactys pour une prestation de nettoyage.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de proposer à Fabienne SCARFO épouse Morignot d'être embauchée sur un contrat de 5 heures par mois pour faire le ménage de la mairie et dans les espaces communs à partir du 13 octobre au 31 décembre 2020.

▪ Convention service commun SI 2020

Gros problèmes d'utilisation du matériel informatique de la mairie, enregistrements et sauvegardes inexistantes

Service commun des VDD proposent un service professionnel, des tarifs préférentiels pour le matériel... Cela permettrait de remettre à niveau de manière lissée sur plusieurs années (ergonomie, bons logiciels, bons chemins pour un travail de mairie).

Coût de 480 € par an (fonction du nombre d'habitants, 1 euro par habitant) pour 24h d'intervention.

En comparaison, New Data vient une fois par an, le coût est de 300€ pour l'année. Et il n'y a pas de contrat de maintenance.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de souscrire la convention Service Commun avant la fin de l'année 2020

- **Emploi jeune**

Saint Albin a la possibilité d'obtenir un emploi jeune pour un contrat de 20h sur une semaine avec l'employé communal de préférence en 2021 (la troisième semaine de Juillet 2021 ?).

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de renouveler la demande d'emploi jeune pour 2021 et d'envoyer le dossier aux VDD.

- **Convention Habitat 2019 / 2025 PLH**

Il est conseillé de souscrire à la convention même si la commune n'est pas beaucoup concernée

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de souscrire à la convention Habitat 2019 / 2025

- **Travaux et ancienne déneigeuse**

- Les travaux

Les travaux de l'ossuaire sont terminés.

Les travaux de la route de la Bonne Blanche sont terminés (voir si la route devra être en sens unique, ou en restriction de circulation avec sens prioritaire ?).

Les travaux de la Rd82A se déroulent normalement. Fin prévue Mi-Novembre. La fibre arrive en installation de base.

Travaux concernant l'église, prévision décembre 2020.

Les emplois seront faits par l'entreprise Colas la semaine du 12 au 17 Octobre 2020

- La déneigeuse

Matériel de la commune est entretenu et à l'abri.

L'ancienne déneigeuse, réformée depuis 2008 / 2009 est à enlever pour aller à la ferraille en déchèterie à sortir de l'inventaire.

- **Délibération comptable**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de corriger le budget.

En effet, dès l'instant où le chapitre globalisé 040 est mouvementé le chapitre 042 doit être mouvementé pour corriger le déséquilibre.

Pour procéder à la régularisation, il est nécessaire d'annuler ces trois mandats et de les réémettre sur le compte d'imputation correcte.

Après en avoir délibéré,
le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la régularisation des chapitres 040 et 042.

- **Questions diverses**

Date de la visite du village par l'ensemble des conseillers municipaux.
Le Dimanche 25 Octobre 2020 de 08h30 à 12h00.

Distribution du bulletin, avec l'encart et les masques des VDD
Le week-end du 17 et 18 Octobre 2020

Fin de la réunion à 23h00.

Hilari Gadele le 15 oct 20.
